

ECHO DE BERNEUIL

2024



E-MAIL: accueil@berneuil17.fr
 compta@berneuil17.fr

SITE INTERNET : www.berneuil17.fr

Téléphone : 05-46-74-04-75

LUNDI : Mme DESLANDE Roselyne, adjointe aux finances, Cantine, personnel.....

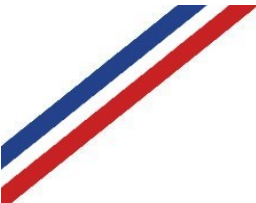
MARDI : Mr MOREAU Jacky, adjoint aux espaces verts, agriculture, cimetière.....

MERCREDI: Mr CLEMENCEAU Claude, adjoint à la voirie, bâtiments, urbanisme

JEUDI : Mme BONDON Nadine, adjointe aux écoles, Associations, Affaires sociales, Echo....

VENDREDI : Mr MAUREL Jean Pierre, Maire

Il est préférable de prendre rendez-vous



LE MOT DU MAIRE

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, l'année 2023 s'efface pour faire place à une nouvelle année.

Chaque année, il est de circonstance de revenir vers vous pour faire le bilan de l'année écoulée et parler des axes forts de l'année à venir.

Ainsi voici quelques projets qui ont marqué l'année 2023 et qui marqueront notre année à venir. Tout d'abord, notre initiative de végétalisation près du stade de football. Nous comprenons l'importance de créer des espaces verts pour le bien-être de nos citoyens et pour promouvoir un environnement sain. Cette démarche contribue, non seulement à embellir notre bourg, mais également à renforcer le lien entre les habitants.

La garderie a ouvert ses portes à la rentrée scolaire. Après un temps d'adaptation ce service a pris son rythme de croisière. Le sondage effectué auprès des bénéficiaires a mis en exergue leurs satisfactions et a démontré toute l'utilité d'avoir créé ce service.

Par ailleurs, nous avons prévu d'investir dans l'amélioration des installations publiques avec un accent particulier sur la santé et le bien-être. Le parcours santé sera aménagé, offrant à nos concitoyens les plus jeunes un espace propice à l'exercice physique et à la détente. De plus, des aires de jeux pour enfants seront créées, favorisant le développement harmonieux des plus jeunes et renforçant le caractère familial de notre communauté.

La réfection du parvis du monument aux morts et la création de nouvelles cavurnes au cimetière avaient été programmées pour 2023 mais suite à un contre temps de l'entreprise retenue, ces dernières seront réalisées cette année. De plus, nous allons investir dans un nouveau columbarium afin d'offrir à nos concitoyens des options dignes et respectueuses pour le repos éternel de leurs proches.

Le début des travaux concernant l'assainissement collectif va débuter dès la fin janvier. Ces derniers vont s'étaler sur plusieurs années et auront inévitablement un impact sur la vie de nos concitoyens.

Concernant la voirie, nous allons poursuivre notre volonté de rénovation. Ce poste est, en matière financière, l'un des plus importants. Ainsi en 2023, 105000 euros ont été investis. Toutefois les zones impactées par les futurs travaux de l'assainissement ne seront pas prioritaires.

Comme vous le savez, une étude est en cours concernant une éventuelle fusion des communes de Berneuil et de la Jard. A ce jour, des études financières sont en cours. Il appartiendra aux conseils municipaux de se déterminer en fonction de ces études à un rattachement soit à la CDC de Gémozac, soit à la CDA de Saintes. En cas d'accord sur l'EPCI choisie (CDC de Gémozac ou CDA de Saintes) la procédure de fusion se poursuivra, en cas de désaccord, il y aura arrêt de cette procédure.

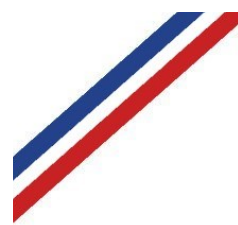
Chaque année, je fais le constat de la dureté du monde : conflits, dérèglement climatique, catastrophes naturelles, migrations forcées, mal accompagnées, mal contrôlées, terrorisme...

En cette période où notre monde fait face à des défis complexes, je tiens à exprimer notre solidarité envers les peuples touchés par la guerre en Ukraine et à apporter notre soutien aux efforts visant à instaurer la paix. De même, nous suivons avec attention la situation en Israël et espérons que la stabilité et la sécurité prévaudront dans la région.

Quoiqu'il en soit, je m'engage à rester à l'écoute de vos préoccupations, de vos idées et de vos suggestions. La démocratie et la participation citoyenne sont au cœur de notre action, car c'est ensemble que nous bâtissons l'avenir de notre bourg.

Que cette année 2024 soit synonyme de réussite, de bonheur et de prospérité pour chacun d'entre vous, ainsi que pour notre chère commune de Berneuil.

JP.Maurel



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 06 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six du mois de novembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune de BERNEUIL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MAUREL Jean-Pierre, Maire.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAUREL Jean-Pierre, Maire

Etaient présents :

MAUREL Jean-Pierre, BONDON Nadine, CASTEX Valérie, RENOUX Patrick, KLEBER Philippe, MOREAU Jacky, FERRON Dominique, DESLANDE Roselyne, GUIMARD Pascal

Etaient excusés : DALLAIN Marion, GOURBIN Didier, CLEMENCEAU Claude et RAVET Isabelle et TEXIER Eve

Procurations : CLEMENCEAU Claude (pouvoir à MAUREL Jean-Pierre), RAVET Isabelle (pouvoir à BONDON Nadine)

A été nommée comme Secrétaire de séance : BONDON Nadine

Délibérations :

DELIB 20231106_01

Décision modificative n° 2 - Le conseil municipal autorise de prendre une décision modificatrice afin de permettre le paiement de la note d'honoraire du cabinet « Urban Hymns » concernant l'étude du Plan Local d'Urbanisme.

DELIB 20231106_02

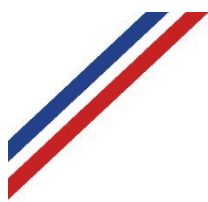
Remboursement pour annulation d'une location de salle communale - Une demande de remboursement pour annulation d'une location a été faite pour des raisons personnelles. Le conseil a autorisé son remboursement.

DELIB 20231106_03

Tarif de la salle des fêtes pour les associations lors de manifestations payantes- Les associations communales devront payer 50 euros la location de la salle des fêtes et 35 euros pour la salle des Breuils à partir de la 2ème location de l'année

Questions diverses

*** Un élément de la croix située à côté de l'église est tombé lors des violents coups de vent des derniers mois. Un devis pour sa restauration a été demandé auprès de M. HARZO Mathieu, sculpteur à PORT D'ENVAUX. Le montant de ce devis s'élève à 3 480€ H.T.
Le Conseil Municipal demande à M. le Maire de solliciter d'autres devis.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 18 décembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAUREL Jean-Pierre, Maire

Etaient présents :

MAUREL Jean-Pierre, BONDON Nadine, CASTEX Valérie, RENOUX Patrick, KLEBER Philippe, MOREAU Jacky, FERRON Dominique, DESLANDE Roselyne, CLEMENCEAU Claude, TEXIER Eve et GOURBIN Didier

Etaient excusés : DALLAIN Marion, GUIMARD Pascal et RAVET Isabelle

Procurations : RAVET Isabelle (pouvoir à BONDON Nadine)

A été nommé comme Secrétaire de séance : MOREAU Jacky

Délibérations :

- | | |
|---------------------------------|--|
| <i>DELIB 20231218_01</i> | Instauration des heures complémentaires et supplémentaires (pour le personnel) - Le conseil municipal autorise l'instauration des heures complémentaires (pour le personnel à temps non complet) et les heures supplémentaires (pour le personnel à temps complet). |
| <i>DELIB 20231218_02</i> | Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissements avant le budget – Le conseil municipal autorise de mettre en place des restes à réaliser de l'année 2023. Cela permettra le paiement de certaines factures d'investissement avant le vote du budget 2024. |
| <i>DELIB 20231218_03</i> | Echange de terrain avec M. ANGIBAUD Jean-François – Monsieur le Maire est en attente d'une date pour la signature de l'acte notarial |
| <i>DELIB 20231218_04</i> | Convention avec le CDG pour participation - Prévoyance pour le personnel – Le conseil municipal autorise le Centre de Gestion de la Charente Maritime pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives. |
| <i>DELIB 20231218_05</i> | Convention avec EPTB Charente pour la pose d'un repère de crue – Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour la pose d'un repère de crue au village de Courcion. |
| <i>DELIB 20231218_06</i> | Augmentation horaire du poste de l'agent polyvalent scolaire - L'agent effectuera à partir du 1er janvier 2024 d'autres tâches concernant la garderie de l'école (surveillance des enfants). Il est donc nécessaire de lui ajouter des heures supplémentaires. Le conseil municipal adopte favorablement cette décision et décide de porter à compter du 01 janvier 2024, de 18h30 à 29h30 le temps hebdomadaire moyen de travail l'emploi d'agent technique territorial à temps non complet (annualisé). |

Questions diverses

*** Monsieur le Maire décide de donner une délégation à M.RENOUX Patrick, Conseiller municipal, pour remplir les fonctions relatives à la prévention et à la sécurité des bâtiments communaux.

INFORMATIONS



Début des travaux fin Janvier

CONTRAINTES DURANT LES TRAVAUX



➤ Gestion de la circulation

Les travaux seront réalisés en rues barrées.

Des déviations seront mises en place.

L'accès aux habitations des riverains sera toujours assuré par l'entreprise.

La gestion des services publics sera adaptée à l'avancement du chantier (ramassage des ordures ménagères, bus scolaires...).

➤ Accidents ou dégradations

Un constat d'huissier (vidéo) sera réalisé sur toutes les rues et les bâtiments concernés par les travaux, ainsi que sur les routes empruntées par les camions de chantier.



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Capacité : 160 personnes

RÉSIDENTS DE LA COMMUNE :

Acompte : 110 euros

Week-ends et jours fériés : **220 euros**

Journée en semaine : **65 euros**

ÉTRANGERS À LA COMMUNE :

Acompte : 250 euros

Week-ends et jours fériés : **500 euros**

Journée en semaine : **65 euros** et si utilisation de la cuisine : **130 euros**

SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

Location gratuite pour réunion de travail. Pour les manifestations payantes, participation de **50 euros** pour les frais de fonctionnement.

Une location gratuite par an

SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS ETRANGERES À LA COMMUNE :

Week-ends et jours fériés : **350 euro**

Acompte : **150 euros**

Journée en semaine : **65 euros** et si utilisation de la cuisine : **130 euros**

CONDITIONS D'ACCÈS :

*** contrat de location dûment signé par les deux parties

*** règlement intérieur de la salle dûment signé par le bénéficiaire

*** attestation d'assurance « responsabilité Civile » fournie par le locataire

*** règlement du prix de la location

*** versement des chèques de caution :

-salle : **400 euros**

-clés : **120 euros**

-ménage : **150 euros**

-vaisselle : **40 euros**

*** remise des clés et état des lieux entrant le vendredi à 18 heures

*** retour des clés et état des lieux sortant le lundi avant 9 heures



LOCATION DE LA SALLE DES BREUILS

Capacité : 30 personnes

RÉSIDENTS DE LA COMMUNE UNIQUEMENT :

Week-ends et jours fériés : 80 euros

acompte : 40 euros

SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

Location gratuite pour réunion de travail. Pour les manifestations payantes, participation de 35 euros pour les frais de fonctionnement.

Une location gratuite par an.

Vaisselle et couverts mis à disposition gratuitement.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Contrat de location dûment signé par les deux parties,
- Règlement intérieur de la salle dûment signé par le bénéficiaire
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile fournie par le locataire
- Règlement du prix de la location
- Versement des chèques de caution.

Salle : 300 euros

Clés : 120 euros

Ménage : 50 euros

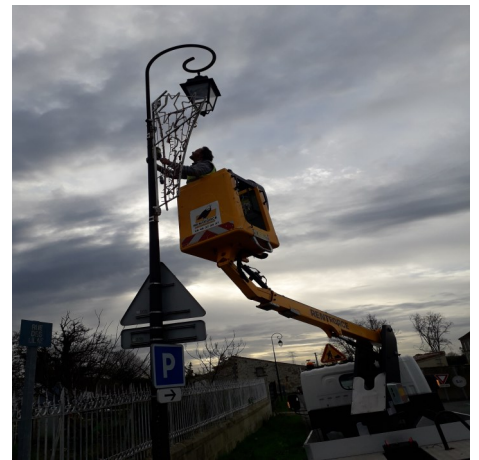
- Remise des clés et état des lieux entrant le vendredi 18 heures
- Retour des clés et état des lieux sortant le lundi matin

Stationnement des véhicules sur les emplacements matérialisés

Repas des aînés du 29 Octobre 2023



Pose des illuminations de Noël par
BRUNO et REGIS



Quelques photos du repas de Noël dans le restaurant scolaire et dans les classes, le père Noël a fait sa distribution de chocolats sous les yeux ébahis des enfants.



Vie associative



SOIRÉE
Jeux de société
et crêpes
en famille

Entrée gratuite

Vendredi 02
FÉVRIER
de 18h00 à 22h00

Salle des fêtes de Berneuil

Buvette et petite restauration sur place
Plus d'infos au 06.71.29.37.21

BERNEUIL
Salle des Fêtes

17/02
Samedi à 14h

BELOTE

12 euros par personne

*Bons d'achat, lots de viande,
apéritifs, digestifs etc. ..*

Organisée par : F.C.B.V.T. Les Dragons Verts

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Randonnée Pédestre
Berneuil

Dimanche
17 Mars
2024

Des fourmis dans les jambes

Départ libre de 8h à 10h
Rdv au terrain de foot de Berneuil
Inscriptions sur place à partir de 7h30

Plusieurs parcours :
11.5, 13.5, 15 ou 17 km

Randonnée ouverte à tous,
organisée par l'association Gym-Yoga Berneuil

Tarif : 5€
Gratuit pour les - de 12 ans

Gobelet
consigné
1€

Boissons chaudes au départ,
Ravitaillement sur le parcours,
Apéritif à l'arrivée !

Renseignements : berneuil-gymyoga@outlook.com ou sur le site internet de la commune.
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

SAFTI
Davide REIGNIER
Votre conseiller
Immobilier
06 72 28 97 31 / 06 72 28 97 32

Design'style
05 46 94 80 85

Peinture Décoration
BUREAU Kevin
06 81 39 46 87

la valisette
06 81 39 46 87



abeille ASSURANCES

Berneuil (17)

<https://fr-fr.facebook.com/Vtt-Berneuil-17>
Association loi 1901 N°W174001139

Dimanche 7 juillet 2024

Randonnée

Vtt/Gravel

Marche/Trail

15-25-35-45-55 kms
nouveau : 65kms

8 - 12 - 15 Kms
nouveau : trail sans chrono

Inscription et Départ libre de la salle des fêtes de 08h à 10h
Circuits balisés, majoritairement en sous bois, ravitaillements sur les parcours

TARIF 6€ (gratuit moins de 14 ans)

VÉLO SAINTES 17
09.83.30.07.02

Restaurant Le Saint Hubert
17450 TESSON
06 08 27 54 02

Menuiserie BOIS ALU PVC
06 08 27 54 02

inoveco HABITAT
RÉNOVATION TOUT CORPS D'ÉTAT
06 46 97 81 78 - 06 08 28 81 -
correc@inovecohabitat.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

GYM-YOGA

L'Association Gym Yoga Berneuil vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Pour ceux qui souhaitent découvrir l'association, il reste quelques places au cours de gym tous les mardis à 19h30 à la salle des fêtes de Berneuil. Venez essayer.

Pour les amoureux de la nature et des balades en forêt, rendez-vous le **Dimanche 17 Mars 2024**.

Pour la 7^{ème} édition de la Randonnée des fourmis.

Surveillez l'affichage, notre page Facebook ou le site de la mairie pour de plus amples renseignements.

Mail du club : berneuil-gymyoga@outlook.fr

Facebook : @GymYoga Berneuil



LUN, 4 MARS À 19:00

**Assemblée Générale
Festi'Berneuil**

SALLE ASSOCIATIVE



LES DRAGONS VERTS FCBVT

Football Club Berneuil Villars en Pons Tesson

Pour cette nouvelle saison 2023-2024 notre club FCBVT atteint le nombre de 115 licenciés (dirigeants ,seniors et jeunes) ce qui nous permet d'engager cette saison une équipe dans chaque catégorie de championnat proposé par le district Charente Maritime .

Pour assumer toutes ces catégories surtout pour les jeunes U14 àU17 nous avons sollicité les clubs aux alentours et c' est avec plaisir que les clubs des GONDS et CHANIERES ont répondu présent.

Malgré le nombre important de licenciés, la difficulté pour notre club c'est de trouver des éducateurs et bénévoles pour assurer un bon fonctionnement de toutes ces catégories.

A ce jour les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble et sont proches de nos objectifs de début de saison malgré la situation météorologique de cette fin d'année.

Disposant de plusieurs terrains, les entraînements et matchs sont dispatchés selon:

Tesson et Thénac: le mardi et vendredi pour les catégories de U6 à U12 et match les samedis matin

Berneuil: entraînement des séniors et U16 mardi et jeudi

Villars: match des 2 équipes séniors le dimanche après-midi

Pour le bon fonctionnement du club nous allons organiser dans l'année 2024:

BERNEUIL: le 17/02 concours de belote à 14 h et le 24/03 Brocante des

Rameaux

VILLARS : le 02/06 marche et parcours VTT

TESSON: le 09/06 journée des jeunes et le 10/06 assemblée générale

Pour nos licenciées les plus jeunes (U6 àU9) nous allons essayer d'organiser une journée chez les Chamois niortais.

Au nom du club, je tenais à remercier nos trois communes pour l'entretien de nos installations indispensable pour la pratique de notre passion.

Le club vous souhaite une bonne d'année et espère vous retrouver sur le bord du terrain.



Les « TOUJOURS JEUNES » de BERNEUIL – LA JARD

(1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à 14 h – (sauf au mois d'août)

Salle des Fêtes de Berneuil

BELOTE – TAROT – SCRABBLE – PÉTANQUE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Mme PENTECOUTEAU Michèle au 05 46 93 05 14

4ème trimestre 2023

Notre club comptabilise 41 adhérents en cette fin d'année . Environ une trentaine de personnes sont présentes deux après-midi par mois.

La cotisation annuelle s'élèvera en 2024 à 25€, soit une légère augmentation du timbre de 8€, au lieu de 7€, qui est versé à notre Fédération « **Générations Mouvements** » et qui fait office d'assurance.

Cette cotisation couvre également les goûters comprenant boissons fraîches ou boissons chaudes selon la saison, petits gâteaux, tout en respectant la galette des rois et la chandeleur ; les crêpes et les beignets étant généreusement faits par les bénévoles, sans oublier le goûter de Noël.

Nous fêtons également les anniversaires de tous les adhérents.

Un repas est offert à tous les membres du club. Cette année, il a eu lieu le 28 novembre dernier au restaurant l'AMARYLLIS de COURCOURY. Messieurs les maires de BERNEUIL et de LA JARD sont invités en remerciement des subventions versées à notre club et nous les en remercions.

Le club organise par ailleurs une fois par an un concours de belote. Celui-ci a eu lieu le 8 octobre 2023 réunissant 52 équipes.

A noter : notre concours de belote annuel aura lieu le 6 octobre 2024 à 14 heures dans la salle des fêtes de BERNEUIL ; concours ouvert à tous.

Rejoignez notre club qui est un maillon du lien social et qui permet à chacun de nous de rompre la monotonie de la vie quotidienne.

MEILLEURS VOEUX À TOUS AINSI QU'À VOS PROCHES

Bureau : Présidente M^{me} Michèle PENTECOUTEAU

Trésorière M^{me} Christiane CANTOR

Trésorier adjoint Mr Jean-Pierre LAHLAH

L'ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES



L'association Brin d'éveil est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

BONNE ANNEE 2024

Nous tenions à remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien depuis toutes ces années mais aussi les acteurs de notre vente de chocolats de Noël, qui comme à chaque fois à eu un très grand succès. MERCI !!!!

L'association souhaite la bienvenue à une toute nouvelle assistante maternelle Maëlys de Berneuil, et nous disons au revoir à notre chère collègue Brigitte qui a pris sa retraite après tant années auprès des petits et qui mérite amplement maintenant de profiter de la vie.

Nous sommes une équipe soudée, dynamique et bienveillante qui aime proposer des activités aux petits pour célébrer les moments forts de l'année. Leurs sourires en disent long quand ils offrent leurs cadeaux à maman, papa, papi, mamie !

Nous réalisons aussi avec les enfants des activités manuelles, ludiques et d'éveil, sans oublier les ateliers de motricité, les balades à la campagne ou encore les parcs de jeux publics tout au long de l'année.

Retour en images sur nos activités du mardi et jeudi à la salle des Breuils et de nos sorties :



Et cette année, beaucoup de nos petits ont rejoint les bancs de l'école ! Alors nous avons décidé de les emmener faire la traversée du bac Royan – Le verdon et passer la journée à jouer dans le sable et pique-niquer tous ensemble MAIS aussi une journée à bord du Train des Mouettes au départ de Saujon jusqu'au terminus. Comme chaque année s'est un vrai déchirement de les voir partir vers de nouveaux horizons pour laisser place aux petits nouveaux.

Alors, chères collègues assistantes maternelles, si comme nous vous adorez votre métier n'hésitez pas à nous rejoindre !

CONTACT : Mme BELLEC Véronique : 06.50.02.04.76

LES NOUVELLES DE L'ECOLE

La sculpture.

Mardi 7 novembre, nous avons eu la visite de 2 personnes. L'une des 2 personnes, Jacky, est un sculpteur. L'autre, Adrien, gère deux grands sites, l'un où des sculpteurs viennent travailler et où leurs sculptures sont exposées : Les Lapidiales à Port d'Envaux ; l'autre où seront exposés à terme des centaines de mégalithes sculptés : La Galaxie des pierres levées.

D'abord, nous avons pu observer plusieurs petites sculptures que Jacky a faites : une sorcière et son hibou, une tête de dame derrière des cailloux, un visage semblant coincé dans la pierre ou un escargot portant un casque...

Nous avons pu toucher ces sculptures, ce qui est très plaisant. Jacky nous a expliqué ce qu'est une sculpture. Adrien nous a montré des photos du site des Lapidiales de Port d'Envaux où se trouvent de très grandes sculptures. Certains mégalithes font 2m.20 de hauteur. Le mot "lapidiale" est un nom inventé à partir du mot "lapidaire" qui est une machine qui travaille la pierre ou le nom de la personne dont le métier est de travailler les pierres. Le site de Port d'Envaux est situé sur une ancienne carrière. Là, autrefois, les ouvriers venaient découper des blocs de pierre qui allaient servir à la construction de maisons ou d'autres bâtiments. Bien entendu, nous avons été fascinés par les photos que nous avons vues et nous aimerions bien aller visiter le site des Lapidiales. Nous avons prévu d'y aller au printemps.

Ensuite, nous sommes sortis de la classe pour aller sous le préau où Jacky avait installé un petit atelier. Il nous a montré la pierre toute blanche qu'il allait travailler et nous avons pu la toucher également. Puis, il nous a présenté différents outils de sa trousse. Et il y en a des outils ! Le "grain d'orge" pour réaliser des saignées dans la pierre, la "gouge" avec sa lame creuse, la "boucharde" dont les dents laissent leurs empreintes sur la pierre et créent une surface régulièrement granuleuse, la "gradine" qui est un ciseau très effilé pour dégrossir la pierre, la "massette" qui est le marteau du sculpteur, et bien d'autres outils aux noms amusants... Nous avons reconnu la scie. D'ailleurs, Jacky a commencé par scier une partie de sa pierre. Puis, il a utilisé ses différents outils pour nous montrer à quoi ils servent et que l'on puisse voir les traces laissées sur la pierre. Cela fait un peu de bruit, beaucoup de poussière, et des morceaux de pierre sont projetés. Nous avons beaucoup aimé cela. Aussi avons-nous gardé, dans la classe, quelques chutes de pierre comme autant de petits trésors.

(Classe des MS/GS)





Le 17 novembre, les classes de moyenne et grande sections, de CP et de CE1 sont allées au théâtre Le Gallia à Saintes pour voir un film en noir et blanc, « Nanouk l'esquimau ». Le film a été tourné en 1922 donc il y a plus de 100 ans. Il est en noir et blanc et il n'y a pas de paroles, seulement de la musique et du texte écrit par moment.

Ce film nous montre la vie de Nanouk, un esquimau, et de sa famille. Nous le voyons fabriquer un canoë, chasser les morses avec des lances, vendre les peaux des phoques, pêcher des poissons sous la glace de la banquise, fabriquer un igloo avec des cubes de neige et s'y installer pour dormir avec sa famille. Il a aussi un traîneau avec des chiens qui le tirent.

C'était très intéressant car nous avons pu apprendre comment vivaient les esquimaux au nord du Canada, il y a longtemps.

Le 18 décembre, notre classe est allée voir au cinéma Le Gallia un film d'animation « Sirocco et le royaume des courants d'air ».

Ce dessin animé raconte les aventures de deux sœurs, Juliette et Carmen, qui arrivent par magie dans le monde imaginaire des livres écrits par une amie de leur maman. Il s'agit du royaume des courants d'air. Dans ce pays, elles sont transformées en chats et elles rencontrent de nombreux personnages notamment Selma, une cantatrice qui va les aider à revenir dans leur monde, et Sirocco, le maître des vents et des courants d'air.

Nous avons bien aimé ce film d'animation car il y avait des passages amusants, de la belle musique et beaucoup de couleurs dans les images. Les deux filles affrontent de nombreux dangers et sont très courageuses.

La classe des CE1



SOIRÉE THÉMATIQUE

Salle des fêtes de Gémozac



2 ATELIERS : -FRANCE CONNECT (+) -ARNAQUES EN LIGNE

Le 1er Février 2024 de 18H30 à 21H00

GRATUIT OUVERT A TOUS

1



S'identifier avec
FranceConnect



Se protéger

- France Connect
- Identité numérique

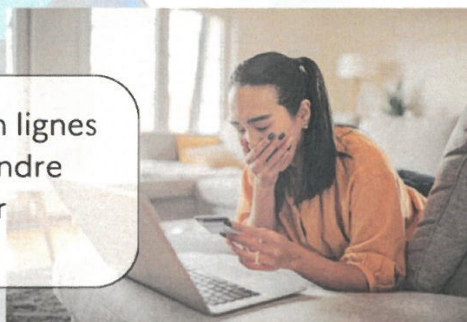
Animé par Yves QUENTIN Conseiller Numérique de la CDC de Gémozac

2

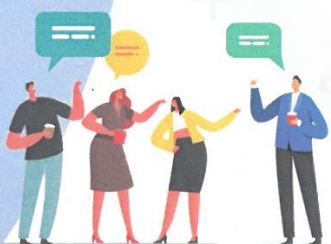


Les arnaques en lignes

- Les comprendre
- les identifier
- les bloquer



Animé par le Lieutenant ALONSO de la Cyber-Brigade de la Gendarmerie Nationale



Temps d'échange convivial

Informations et renseignements au
05.46.94.50.19



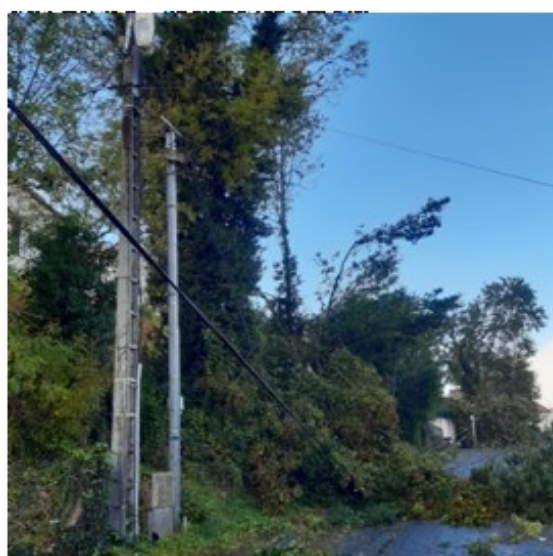
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GÉMOZAC
& de La Saintonge Viticole



L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité !

Les récentes tempêtes en Charente-Maritime ont provoqué la chute de nombreux arbres, entraînant des dommages sur le réseau de distribution électrique. Ces dommages ont été aggravés par un manque d'entretien des arbres à proximité des lignes, soulignant ainsi l'importance de l'élagage pour garantir la qualité de l'acheminement de l'électricité et assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »



Le saviez-vous ?

- Un arbre qui tombe sur une ligne, c'est environ 4 heures sans électricité pour les clients concernés.
- Des branches qui touchent les lignes génèrent des microcoupures et peuvent perturber l'alimentation d'environ 1000 clients.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

Qui est en charge de l'élagage ?

Le propriétaire de végétations qui causent des dégâts sur le réseau électrique pourra voir sa responsabilité engagée en cas de dommage chez des clients. Le maire, en vertu de ses pouvoirs de police est fondé à rappeler ses obligations aux propriétaires.



Nos conseils

- 1 Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- 2 Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.
- 3 Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Notre site internet de la mairie fait peau neuve.

Découvrez le à partir du 15 Février.

www.berneuil17.fr

LE SAINTONGEAIS

Bar –tabac –restaurant –hôtel

Nouveaux horaires

Du lundi au Vendredi 7h-21h

Samedi 8h-21h

Mercredi 7h-15h

Fermeture mercredi après-midi et dimanche toute la journée.



OUVERTURE

Du Cabinet de PEDICURE PODOLOGIE

Maéva Poulain et Aurélie Hervé

vous reçoivent sur RDV à la maison médicale de Berneuil

Prise de RDV au 06-68-79-21-30 et sur Doctolib.fr

Soins à domicile et semelle orthopédiques au cabinet à compter
du 16/01/2024, soins de pédicure au cabinet à compter
du 06-02-2024

INAUGURATION DE L'ÉCOLE

Le 28 Octobre 2023

